

CONTRAT – CHAPITRE 7
LA PARENTE ENTRE LES ESPECES

LES ACQUIS A MAITRISER POUR BIEN ABORDER LE CHAPITRE 5 : (A revoir si nécessaire)

- Notions d'espèce et de cellule (6°-3°)
- bases de classification en groupes emboîtés (6°-3°)

CONTRAT - ÉLÈVE n°7 : LES OBJECTIFS A ATTEINDRE A L'ISSUE DU CHAPITRE 7

OBJECTIFS DE CONNAISSANCES

- 1- Savoir définir les mots suivants : cellule, paroi, membrane, cytoplasme, noyau, organites, eucaryote, procaryote, axe de polarité, plan de symétrie, organe, appareil (ou système), plan d'organisation.
- 2- Savoir que la classification actuelle est basée sur les liens de parentés des êtres vivants.
- 3- Savoir ce que représente un arbre de parenté.
- 4- Connaître les différences entre les cellules procaryotes et eucaryotes.
- 5- Connaître les différents niveaux d'organisation du vivant.
- 6- Connaître l'organisation anatomique générale des vertébrés (grandes caractéristique du plan d'organisation).
- 7- Savoir que les similitudes des plans d'organisation des vertébrés suggèrent un lien de parenté entre tous les vertébrés.

COMPETENCES TRAVAILLEES

Compétence 2 : Mobiliser des connaissances : *utiliser ses connaissances pour argumenter sur la parenté entre tous les êtres vivants.*

Compétence 3.1 : Extraire et organiser les informations utiles : *utiliser l'ensemble des données des activités pour argumenter sur la parenté entre tous les êtres vivants*

Compétence 5.2 : Utiliser les outils de communication utilisés en sciences expérimentales : *Dessin d'observation, photographies à partir d'une caméra numérique, tableau.*

Compétence 5.3 : Utiliser les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication): *Caméra numérique, compte rendu numérique.*

Compétence 6.2 : Utiliser des outils expérimentaux propres aux SVT dans le respect des consignes de sécurité: *réalisation de préparations microscopiques, observations microscopiques.*

Compétence 8.1: Respecter les règles de sécurité: *Suivre les consignes de sécurité liées à l'observation des cellules buccales.*